



COMMUNE DE THIL



ÉTUDE DE CADRAGE PREMIÈRES PROBLÉMATIQUES

SARL BOUILHOL, RAMEL et BERNARD



SOMMAIRE

1. PRINCIPES DE COMPOSITION - DÉFINITION DES SÉQUENCES URBAINES ET PAYSAGÈRES

2. ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE - FOCUS CENTRALITÉ

3. CIRCULATION AUTOMOBILE

4. LIAISONS VIAIRES ET DOUCES

5. PAYSAGE ET TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

6. ENJEUX ET IDENTIFICATION DES TÈNEMENTS STRATÉGIQUES

7. ENTRÉES DE VILLE

- NIÉVROZ
- MONTLUEL

I. PRINCIPES DE COMPOSITION

MÉTHODOLOGIE

*1 - Analyser les principes de composition urbaine et paysagère de la **dorsale structurante** (RD 61b) pour en déterminer les **principales séquences**;*

*2- Définir les premières **problématiques et les premiers enjeux par séquence**;*

*2 - Avec la commission, définir/retenir les **tènements stratégiques** en considérant l'analyse foncière et les premiers enjeux.*

PROBLEMATIQUES



I.COMPOSITION

-5 principales séquences

-Mise en exergue des problématiques/enjeux par secteurs

-Alternance **respiration et resserrement** du tissu.
Une **alternance de séquences contrastées** parfois sans effet de **continuité** entre elles.

-Coupure entre ZA et entrée de ville (**dissociation**)

1 -Entrée de ville Nord : **alignement végétal**
alternance espace de **respiration** et constructions/**ouvertures visuelles** sur le plateau boisé/**implantation latérale** des constructions pour **libérer les vues**.

=> **Préserver les ouvertures sur le plateau**

2-Tissu ancien: **Alignement très marqué** (constructions et murs hauts). **Resserrage fort** du tissu (voirie). **Densité plus importante** (concentration des flux et constructions anciennes).

3-Centralité/ point de convergence : **alignement des constructions** mettant en scène les **équipements**, constructions emblématiques/ alternance constructions et **espaces publics**.

4-Transition dense vers le parc (espace ouvert) : **alignement** de nouveau marqué alternant **anciennes et constructions** plus récentes avec une **densité plus marquée** que la séquence précédente. **Effet d'obstruction visuelle du parc et du pôle de loisirs**

5- Ilot pavillonnaire : **juxtaposition dense** de lotissements et de logements individuels sans logique de composition d'ensemble et sans connexions

PROBLEMATIQUES



1



2



3



4



5





a



b



Ouverture visuelle/respiration au sein d'un tissu urbanisé à préserver

2. ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE

ACCESSIBILITE PIETONNE DE LA CENTRALITE EXISTANTE

- ① Parvis de la Mairie/Eglise et parking central
- ② Mairie
- ③ Salle des fêtes
- ④ Ecole
- ⑤ Cimetière et space de stationnement
- ⑥ Superette
- ⑦ Auberge de Thil
- ⑧ Aire de jeux et terrains de sport
- ⑨ Parc des berges du Canal



2. ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE - FOCUS CENTRALITÉ

FOCUS SUR POINT DE CONVERGENCE : Séquences 3 et ses abords

- Constat : Point de convergence autour de la zone d'équipements, parvis de la mairie, église.
 - Constat : **Accessibilité piétonne immédiate** depuis la centralité existante et concentrée sur la moitié Sud de la dorsale **jusqu'au parc**.
- ⇒ **Raccrocher davantage le parc à la centralité**
- Constat : L'**îlot pavillonnaire** du bourg est également localisée dans la **zone d'accessibilité immédiate**.
- ⇒ **Raccrocher davantage l'îlot pavillonnaire à la centralité**
- Constat : Tènement en **zone 1AU** plus éloigné du point de convergence existant.

3. CIRCULATION AUTOMOBILE



CIRCULATION ET STATIONNEMENT AUTOMOBILE

- Autoroute A42
- Axe structurant principal (Dorsale de Thil)
- Axe structurant secondaire
- Voie de desserte locale
- Réseau d'impasses non maîtrisé
- Projet : rue du stade prioritaire aux piétons
- Circulation motorisée dans les deux sens
- Circulation motorisée à sens unique
- Poche de stationnements (nombre de places)
- Resserrement de la voie et étranglement des flux tous modes confondus

1 - **Fracture urbaine** : A 42 et ZA au Nord

2a- **Un seul axe structurant** (RD 61B)

Axe secondaire : RD 61A et rue de l'Eglise

⇒ Peu de connexions/ **saturation** /**conflit d'usage**

⇒ Une logique de **contournement très forte** (ilot/parc de loisirs)

2b- **Le point de convergence est un parking**/espace dont la lisibilité fonctionnelle est à améliorer

3a – **Voiries étroites en « râteau »** => problème de **régulation des flux**

5 - Problématiques liées à la **sécurisation** sur la rue de l'Eglise

3b – Ilot pavillonnaire : **Logique de contournement**/Absence de **connexions** Ouest-Est/Sud-Nord => régulation flux

3c – Ilot : développement de **voies en impasse déconnectées**.

4 - **Une logique de contournement** autour du parc de loisirs existant et du tissu pavillonnaire relatif au bourg



Après la traversée d'une séquence dense, on aboutit à une respiration : le point de convergence de la dorsale. Il s'agit d'un espace dédié au stationnement et constituant la façade urbaine de la zone d'équipements

PROBLEMATIQUES



Chemin de la Brayonne



Chemin du Besson



Rue de la Mairie



Rue de l'Eglise



Rue de l'Eglise



Rue de l'Eglise

- Séquences 2 et 3 : grosses problématiques liées à la capacité du réseau viaire/étranglement des flux/conflits d'usages/étroitesse des rues/accessibilité très contrainte
 - ⇒ **Limiter et ne pas aggraver la saturation des flux**
 - ⇒ **Améliorer la lisibilité et la fonctionnalité de la zone d'équipements**
- Séquence îlot : réseau d'impasses non maîtrisé et non connecté
 - ⇒ **Améliorer le maillage (pas nécessairement viaire) inter-quartier/ inter-lotissement**

4. LIAISONS VRAIES ET DOUCES

PROBLÉMATIQUES

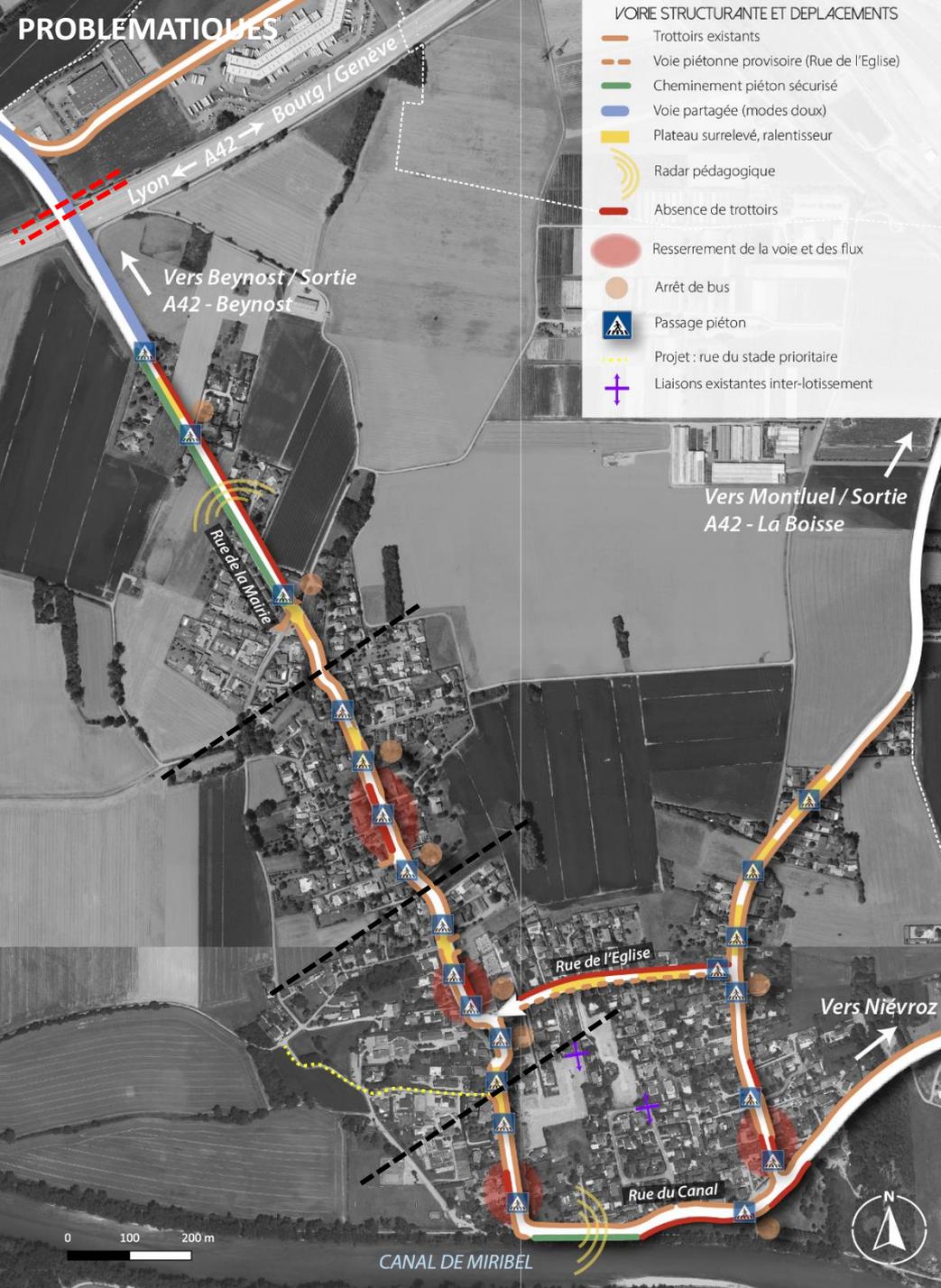


4. LAISONS VAIRES ET DOUCES

- Une dorsale structurante sécurisée avec toutefois, l'absence de trottoir en entrée de ville Nord et aux abords du parc de Miribel.
- Peu de liaisons/connexions (viaires et modes doux) dans l'épaisseur du tissu bourg (ilot) malgré l'existence de passages (fermés)
- Une logique de contournement très forte autour du parc de loisirs existant et de l'îlot pavillonnaire
- Sécurité des modes doux à améliorer notamment au niveau de l'extrémité Sud de la dorsale et aux abords du parc
- Absence de piste cyclable reliant les polarités majeures : ZA, bourg et parc de Miribel.

PROJET D'AMENAGEMENT CYCLABLE CCMP Gare de Beynost <-> THIL <-> Berges du Canal ?





Voie piétonne - Rue de l'Eglise



Voie partagée – Entrée Nord



Absence de trottoirs - Rue de la Mairie et rue du Canal



Connexions fermées inter-lotissement



Sécurisation à améliorer – vers le Parc

- ⇒ **relier les polarités majeures : ZA, bourg et parc de Miribel**
- ⇒ **Relier l'îlot pavillonnaire et le pôle de loisirs à la centralité (liaisons douces inter-lotissement)**
- ⇒ **Sécuriser davantage les secteurs concernés par les effets d'étranglement des flux**

5. PAYSAGE ET TV/B

5. PAYSAGE ET TVB

- ⇒ **Maintenir les poches végétales existantes au sein du tissu urbanisé**
- ⇒ **Préserver les dents creuses présentant un intérêt végétal**
- ⇒ **Urbaniser en fonction du milieu**
- ⇒ **Requalifier les espaces dépréciés à proximité de la centralité**
- ⇒ **Créer une pénétrante végétale au Sud de la dorsale**



- (1) Une entrée de ville **qualitative** et marquée par un **alignement de platanes** qui fait le **lien** entre les **espaces de discontinuité** (fil directeur vers le point de convergence).
- (2) Des **grandes ouvertures visuelles** et qualitatives sur le plateau boisé = discontinuité et alternance bâti/vides.
- (3) La **présence importante** du végétal dans les **espaces privés**.
- (4) **Peu d'éléments végétaux** sur certains espaces publics (parking, espace public à proximité du commerce existant, nouvelles opérations de lotissement, ancien tissu...)
- (5) **Absence d'élément végétal** qui **suggère** la présence d'un espace de **respiration** au Sud de la dorsale
- (6) L'existence d'**espaces dépréciés** pourtant situés à proximité du point de convergence et qui constituent un **potentiel de requalification**

Boisement espace privé	Trame bleue
Boisement espace public	Patrimoine arboré à préserver
Haies	
Espace public ouvert	
Dents creuses avec intérêt végétal	



(1) Des grandes ouvertures visuelles



(2) Alignement de platanes



(3) La présence importante du végétal dans les espaces privés



(4) et (5) Faible présence du végétal



(6) Espaces dépréciés

Trame verte et bleue – Mosaique paysagère



6. ENJEUX ET IDENTIFICATION DES TÈNEMENTS STRATÉGIQUES

PROBLEMATIQUES



6. ENJEUX ET IDENTIFICATION DES TÈNEMENTS STRATÉGIQUES

> Définir des tènements stratégiques en considérant les premiers constats

VEGETAL ET PAYSAGE

-Urbaniser en fonction du milieu (risques + présence des espaces agricoles et naturels) : **préserver le patrimoine végétal et arboré existant** (espaces privés, îlot pavillonnaire, alignement Nord, platanes face à la mairie, boisements des berges et plan d'eau...);

-Créer un **maillage de poches de verdure/zone de décompression (risques)** au sein du tissu urbain et de l'îlot central (atténuation/adaptation de l'ICU);

-Créer un **fil conducteur** (végétal/rappel uniforme) unissant les différentes séquences contrastées et qui **aboutit à une respiration: le parc**;

-Requalifier l'**extrémité Sud** de la dorsale et **suggérer via un traitement végétal une continuité vers le parc** et les espaces publics (**faire pénétrer la végétation** au Sud de la dorsale/ **gradient végétal**) => existence d'un espace déprécié à requalifier;

-Suggérer davantage l'**existence du parc et du pôle de loisirs** au Sud de la dorsale/ **limiter l'effet d'écran visuel** et introduire davantage de porosité;

-Requalifier/valoriser les **espaces dépréciés** qui constituent des tènements stratégiques;

-Maintenir les **vues existantes** sur les marqueurs de l'espace et le grand paysage.

-Maintenir les **respirations visuelles** au sein même du tissu urbanisé



(C) -Depuis la RD 61B- Obstruction visuelle vers le parc



(C) - Espace déprécié au Sud de la dorsale structurante



(C) -Espace déprécié au Sud de la dorsale structurante

⇒ Sécuriser davantage l'extrémité Sud de la dorsale structurante

⇒ Requalifier l'espace déprécié qui sert actuellement de stationnement

⇒ Participer à la création d'un espace plus qualitatif faisant davantage le lien entre la dorsale, le pôle de loisirs et le parc (ouverture visuelle/suggérer davantage la présence du parc en partie Sud de la dorsale/ traitement au sol...)

PROBLEMATIQUES



CENTRALITE ET ESPACES PUBLICS

-Consolider la centralité existante en investissant les tènements situés à proximité du point de convergence (extension de l'école, crèche, espaces publics multigénérationnels, halle couverte, commerces de proximité, boulangerie ?...);

-Requalifier et faciliter la lecture fonctionnelle des espaces publics au travers d'un aménagement paysager qualitatif et support de lien social (retravailler le parvis de la zone d'équipements, espace public devant l'école, davantage d'aménagements végétalisés, réduire les surfaces imperméabilisées, requalification/déplacement sécurisé du parking ?);

-Améliorer la mise en scène des équipements au travers des espaces publics;

-Connecter les espaces publics visuellement et physiquement (revêtement sol/perméabilité);

-Retravailler la connexion de la centralité avec le pôle de loisirs et le parc (réseau d'espaces publics)

MAILLAGE VIAIRE ET MOBILITES DOUCES

-Connecter l'îlot pavillonnaire au point de convergence : envisager des connexions douces inter-lotissement/Est-Ouest et Nord Sud au niveau de l'épaisseur du bourg;

-Rendre davantage l'îlot traversant (maillage doux) ce qui permettra de dissocier les liaisons douces du maillage viaire (sécurisation);

-Connecter l'îlot à la dorsale de manière à le traverser rapidement;

-Renforcer les liaisons douces (piste cyclable) entre ZA-bourg-parc de Miribel-pôle de loisirs;

-Aménager davantage de liaisons douces et vertes aux abords du parc (trottoir aménagé, piste cyclable);

-Sécuriser l'extrémité Sud de la dorsale

-Connecter le pôle de loisirs à la dorsale structurante;

-Limiter les flux et les conflits d'usage, notamment au niveau de la séquence 2 et au niveau de la rue de l'Eglise.



(A) Tènement stratégique - Vue d'intérêt sur le pigeonnier



(A) Tènement stratégique - Constructions existantes R+1



(A) Tènement stratégique - Espace public devant l'école actuelle



(A) Un espace de stationnement comme point de convergence



(A) Défaut de lisibilité de l'espace public, disproportions des surfaces artificialisées et non utilisées



Tènement stratégique et ses abords :

=> **Projet d'extension de l'école/crèche ?**

⇒ **Requalifier le point de convergence / le parvis de la zone d'équipements publics**

⇒ **Améliorer la lisibilité des usages et des fonctions de l'espace public**

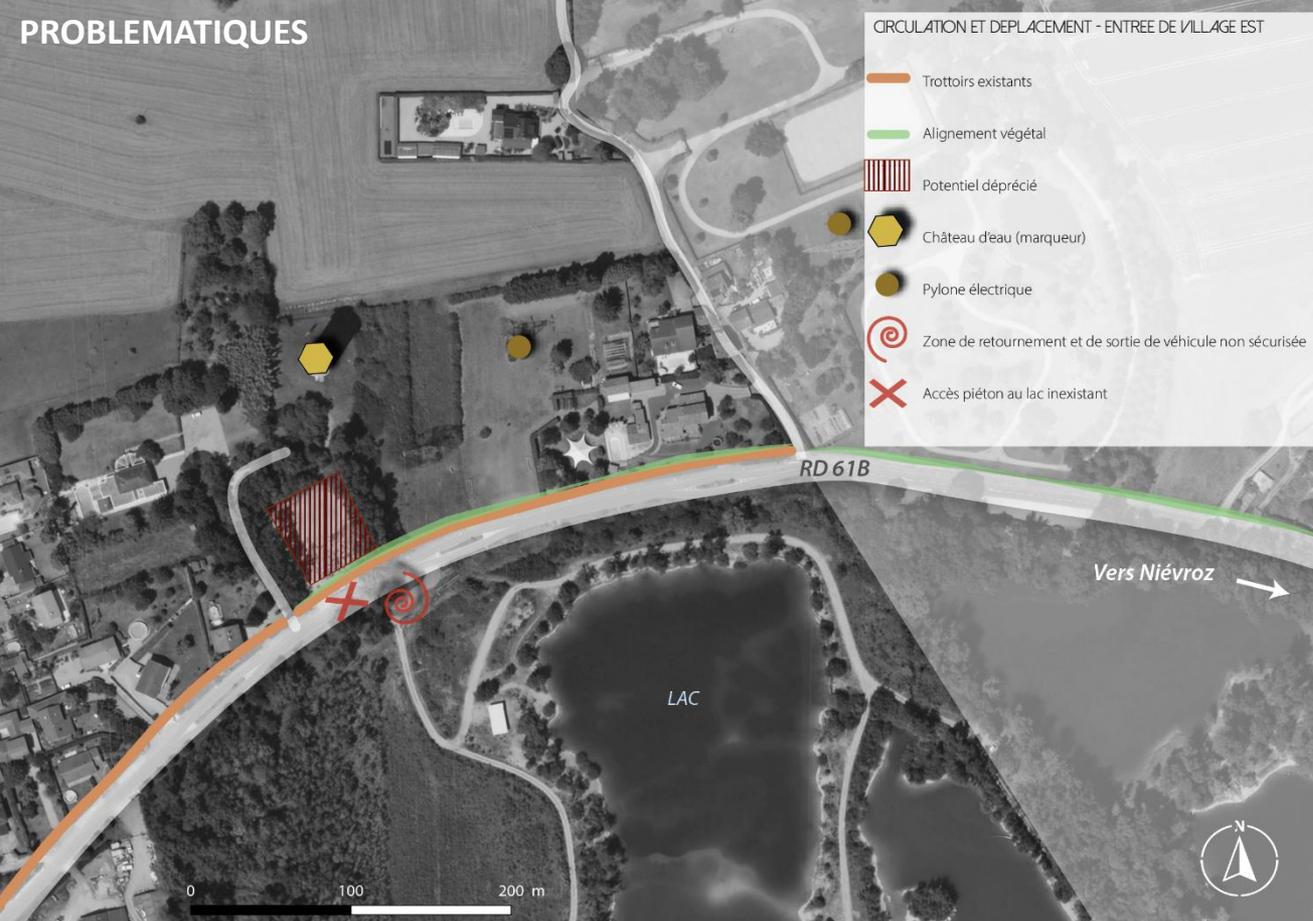


Schéma de principe :

-Relier les prochaines opérations en considérant le réseau viaire existant (voies en impasse non reliées);

-Anticiper les liaisons douces possibles.

7. ENTRÉES DE VILLE



7. ENTRÉE DE VILLE

Depuis Niévroz : Entrée de ville
« loisirs et champêtre »

Caractéristiques :

-Alignement végétal, lac de pêche, château d'eau;

-Présence forte des pylônes électriques dans le paysage;

-Existence d'un espace dégradé (potentiel en zone rouge PPRI)

Enjeu: requalifier l'espace dégradé aux abords du lac de pêche / mise en scène du château d'eau

PROJET PHOTOVOLTAIQUE « LUXEL » (DP EN COURS) + AUTRES PROJETS ?



Lac de pêche privé – aménité paysagère en entrée de ville



Espace dégradé – vue sur le château



Alignement végétal – présence forte de pylônes



Depuis Montluel : Entrée de ville agricole

Caractéristiques :

-**Ouvertures** visuelles + panorama sur le **plateau agricole**;

-**Lisibilité morphologique** sur le Nord Est de la commune;

-Existence de dispositifs de **sécurisation** (circulation rapide);



Enjeu : Préserver les ouvertures visuelles sur le grand paysage

L'ENTREE SUR THIL EN NOVEMBRE 2008 : Aménagement fleuri ?



MERCI POUR VOTRE ATTENTION